



ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

Siège social : Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université - 33400 Talence



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLOME VISE

L'objectif de cette formation vise la préparation et l'obtention de l'un ou plusieurs des niveaux de la formation d'Assistant-moniteur.

L'Assistant-moniteur est un diplôme à 3 niveaux de compétences différents donnant chacun à son titulaire des prérogatives pour participer à l'encadrement de son club en sécurité et d'aborder les fondamentaux en matière de fonctionnement d'un club, des primo-apprentissages et d'initiation en natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon et water-polo.

Il exerce son activité au sein d'une structure de la Fédération Française de Natation (FFN).

La certification fédérale bénévole de l'Assistant-moniteur sportif de natation est délivrée :

- Soit par la voie de la formation ;
- Soit par la validation des acquis de l'expérience ;
- Soit par la voie de l'équivalence.

Ces modalités peuvent être combinées et cumulées entre elles.

La Fédération française de natation se réserve le droit de ne pas ouvrir la VAE ou les procédures d'équivalence.

NIVEAU DE DIPLOME

NIVEAU DU DIPLÔME

Ces diplômes fédéraux sont des diplômes bénévoles, ils ne sont pas rattachés à un niveau de diplôme au regard du cadre national des certifications professionnelles.

Il ne permet pas à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération.

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a étendu le contrôle d'honorabilité aux arbitres et juges, aux surveillants de baignades d'accès payant et aux intervenants auprès de mineurs au sein d'un Établissement d'Activité Physique et Sportive (EAPS). Ainsi, Les éducateurs sportifs bénévoles (les exploitants d'EAPS et les arbitres et juges) sont actuellement soumis aux mêmes obligations légales d'honorabilité que leurs homologues professionnels. **Les titulaires des différents niveaux de l'Assistant-moniteur devront donc répondre à cette obligation d'honorabilité.** Le contrôle de cette honorabilité sera effectué par croisement de la base des certifiés fédéraux avec celle du Ministère de tutelle.

METIER VISE

Les conditions et limites d'exercice du titulaire de la certification de l'Assistant-moniteur proposées sont :

Assistant-Moniteur Niveau 1

Intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation et découvre ce qu'est l'encadrement bénévole mais également comment assurer la sécurité d'un groupe au sein de sa structure. Il n'intervient jamais seul sur le groupe ou dans la piscine. Il est en doublette d'une personne qualifiée à l'encadrement.

Il ne peut tutorer d'autres personnes.

Assistant-Moniteur Niveau 2

Intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation et encadre bénévolement un groupe de l'école de natation autour des fondamentaux des apprentissages sportifs.

Il n'intervient jamais seul dans la piscine ou sur le bassin. Il intervient sous la responsabilité et en présence d'une personne qualifiée à l'encadrement.

Il ne peut tutorer d'autres personnes.

Assistant-Moniteur Niveau 3

Intervient au sein d'un club de la Fédération française de natation et encadre bénévolement, un groupe autour des fondamentaux d'une discipline de la FFN (Natation course-eau libre, natation artistique, water-polo ou plongeon).

Il n'intervient jamais seul dans la piscine ou sur le bassin. Il intervient sous la responsabilité et en présence d'une personne qualifiée à l'encadrement.

Il ne peut tutorer d'autres personnes.

MISSIONS VISEES

Assistant-Moniteur Niveau 1 a pour missions de :

- Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau
- Exécuter en respectant les référentiels de secourisme les gestes de premiers secours afin d'intervenir sur une victime
- Organiser son placement et les espaces de pratique en les adaptant au niveau et aux caractéristiques des différents publics afin d'assurer la sécurité des pratiquants
- Prévenir les comportements à risque en vue de préserver l'intégrité physique en observant l'attitude et les réactions des pratiquants lors de l'activité afin de préserver leur sécurité
- Expérimenter à l'aide d'une pratique personnelle en piscine l'organisation du cheminement de construction du corps flottant en vue de l'acquisition de l'aisance aquatique

Assistant-Moniteur Niveau 2 a pour missions de :

- Réaliser un sauvetage afin de prendre en charge une victime de noyade en la ramenant au bord et en la sortant de l'eau
- Accueillir des pratiquants en leur présentant l'organisation de la séance, ses objectifs et les règles de fonctionnement du groupe afin de favoriser leur implication dans la séance
- Conduire en sécurité une séance intégrée dans le "modèle théorique de fonctionnement du nageur" de l'académie de la natation, pour un groupe de niveau 1 à 4, en observant les réactions des pratiquants afin de sécuriser la séance, de prévenir les situations à risques et d'intervenir si besoin en cas d'accident
- Utiliser la pédagogie active dans son action d'enseignement en proposant des situations adaptées afin de rendre acteur les pratiquants
- Présenter à l'aide d'un support fédéral l'Académie de la Natation afin de la promouvoir au sein de sa structure
- Exposer oralement les niveaux 1 à 4 du processus de construction du nageur afin de promouvoir le modèle théorique de fonctionnement du nageur

Assistant-Moniteur Niveau 3 a pour missions de :

- Découvrir par une appropriation de ses fondamentaux une des disciplines de la fédération française de natation afin de renforcer son désir d'encadrement et son engagement pour celle-ci
- Présenter les tests Bronze, Argent et Or d'une des disciplines de la fédération française de natation à l'aide d'un support fédéral afin d'informer les pratiquants au sein d'une structure
- Réaliser un sauvetage et les gestes de premiers secours afin de prendre en charge une victime de noyade en utilisant les techniques et gestes adaptés à la situation
- Conduire une séance dans une des disciplines de la fédération française de natation, en utilisant une fiche de séance préparée par le responsable du groupe afin de démontrer sa capacité à encadrer en sécurité un groupe dans une discipline

PUBLICS ET PREREQUIS

PREREQUIS D'INSCRIPTION

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Assistant-Moniteur Niveau 1	Assistant-Moniteur Niveau 2	Assistant-Moniteur Niveau 3
Avoir 14 ans minimum	Avoir 15 ans minimum	Avoir 15 ans minimum
	Être titulaire de l'Assistant-moniteur niveau 1	Être titulaire de l'Assistant-moniteur niveau 2
Être licencié à la Fédération française de natation		
Être titulaire du PSC1 en fin de formation	Être titulaire du PSC1	Être titulaire du PSC1
Attester de la compétence à satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous) ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis		

Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :

- Départ libre du bord du bassin ;
- Un parcours en nage libre ;
- Une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
- Une remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
- Un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
- La sortie de l'eau de la victime seul ou à deux.

Ce test de sécurité peut être organisé le même jour que le positionnement des stagiaires. Toutefois, seuls les stagiaires ayant réussi le test de sécurité et remplissant l'ensemble des exigences préalables à l'entrée en formation peuvent suivre la procédure du positionnement.

A noter : le candidat ayant satisfait au test de sécurité dans les trois mois précédant le début de la formation est dispensé du test de sécurité obligatoire pour entrer en formation.

MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Les candidats devront s'inscrire via le lien ci-dessous, lien se trouvant sur le site de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Natation :

<https://www.erfanlna.fr/about-3>

Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.

Pièces à fournir, à minima, pour s'inscrire à l'un ou plusieurs des niveaux de la formation « Assistant-moniteur » en plus des éléments du dossier :

1. D'une lettre du Président de sa structure ou éventuellement du de la structure d'accueil, précisant son accord pour l'accueil d'un stagiaire en formation à l'Assistant-moniteur au sein de la structure (modèle joint au dossier) ;
2. D'un engagement d'un tuteur de la structure d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation (modèle joint au dossier) ;
3. un certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation (modèle joint au dossier) ;
4. une copie au minimum du diplôme de Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC 1) ou son équivalent pour les Assistant-moniteur niveaux 2 et 3 ;

Clôture des inscriptions : 4 octobre 2024 pour les clubs annuels

Clôture des inscriptions : 20 décembre 2024 pour les clubs de la natation estival

POSITIONNEMENT

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de compétences de l'Assistant-moniteur et d'autre part, à ses acquis.

Lors de l'entrée en formation, il s'agit de valoriser le parcours du stagiaire et les compétences acquises afin de lui permettre de bénéficier d'éventuels allègements de formation, ou si nécessaire de lui proposer une formation complémentaire.

Le positionnement est possible dès lors que la personne est inscrite en formation et justifie des prérequis à l'entrée. En aucun cas le positionnement ne doit se substituer aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation.

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

Contenus : Le positionnement se déroulera en trois phases :

1. Une phase de présentation de la formation (cette phase pourra être individuelle ou collective)
2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation
3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

Date : 18 octobre 2024 pour les clubs annuels

Date : 14 mars 2025 pour les clubs de la natation estival

Durée du positionnement : en fonction du stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Les contenus proposés ci-dessous sont définis nationalement ; chaque organisme de formation partenaire (ERFAN ou l'INFAN), est libre de mettre en œuvre les thématiques programmées sur un temps de formation plus long et plus approfondi que celui indiqué dans le règlement général du diplôme.

Chaque niveau comprend deux activités non hiérarchisées présentées ci-dessous :

Assistant-moniteur Niveau 1 - Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale

- A1-Gestion des incidents et accidents
- A2-Prévention des incidents et accidents.

Assistant-moniteur Niveau 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1-Conduite en sécurité d'une séance pour un groupe école de natation des niveaux 1 à 4
- A2-Présentation de l'Académie de la Natation et plus particulièrement des niveaux 1 à 4 du processus de construction du nageur

Assistant-moniteur Niveau 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale

- A1-Découverte d'une discipline de la FFN
- A2-Conduite d'une des disciplines de la fédération française de natation

LES COMPETENCES VISÉES

L'Assistant-moniteur est constitué de 3 niveaux de compétences. Les niveaux 2 et 3 nécessitent l'obligation de possession du niveau sous-jacents.

Ces formations vous apporteront les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive
2. Participation au fonctionnement de la structure

LE PROGRAMME

Seront abordées tout au long de cette formation, les 5 blocs de compétences de la formation avec les contenus suivants :

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Nouvelle Aquitaine a été habilité par la Fédération Française de Natation pour mettre en œuvre cette formation (numéro d'habilitation quinquennale : (à venir)

DATES

Formation	Dates	Fin inscription	Positionnement
Assistant-Moniteur 1	Novembre à décembre 24	04/10/2024	18/10/2024
Assistant-Moniteur 2	Janvier à Mars 25	04/10/2024	18/10/2024
Assistant-Moniteur 3	Mars à avril 25	04/10/2024	18/10/2024

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Ces formations se réalisent en alternance entre les séquences de formations théoriques en centre de formation et les séquences de stage en situation de travail en structure.

Ainsi, **l'alternance comprend** :

- **une formation en centre** :

- Face à face pédagogique ;
- Formation pratique avec les formateurs, en salle ou en piscine ;
- Échanges de type "retour d'alternance" ;
- Parcours multimodaux de formation.

- **une formation en structure** : le stage en situation avec tutorat,

Dans le cadre des différents niveaux de formation à l'Assistant-moniteur, le stagiaire effectue **une mise en situation professionnelle, accompagnée par un tuteur, auprès d'un ou plusieurs groupes, de façon régulière**, au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

Pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation), ceux-ci pouvant être allégés ou au contraire renforcés.

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Volume heures de formation			
Formation en centre		Stage en situation	
42 heures		25 heures	
	Assistant-Moniteur Niveau 1	Assistant-Moniteur Niveau 2	Assistant-Moniteur Niveau 3
Heures en centre	12,00 heures	20,00 heures	10,00 heures
Heures en alternance	05,00 heures	12,00 heures	08,00 heures
Total	17 heures	32 heures	18,00 heures

CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION / ALTERNANCE

Calendrier communiqué en septembre

HORAIRES DE FORMATION

En centre de formation le face à face pédagogique : 9h00-12h / 13h00-17h00 soit 7 heures (horaires susceptibles d'être décalés en fonction de la disponibilité des lieux de formation) les week-ends et certains jours de la semaine pendant les vacances scolaires.

En entreprise (en club) : heures réparties sur la semaine et le week-end en cohérence avec les plannings d'ouverture des structures d'alternance. Les structures associatives pouvant fonctionner en soirée et le week-end.

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 25 stagiaires en parcours complet.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

- ERFAN Nouvelle-Aquitaine-Maison régionale des sports-2 avenue de l'Université-33400 Talence
- ERFAN Nouvelle-Aquitaine-Maison régionale des sports-142 avenue Émile Labussière-87100 Limoges
- ERFAN Nouvelle-Aquitaine-Centre Nelson Paillou-2 allée des Platanes-64100 Bayonne
- ERFAN Nouvelle-Aquitaine-Maison des Sports Domaine de La Combe-241 Avenue des Mesniers-16170 Saint-Yrieix-Sur-Charente

Centres aquatiques pédagogiques

- Stade Nautique de Mérignac-Avenue Truc-33 700 Mérignac
- Piscine de Beaublanc-19 Boulevard de Beaublanc-87100 Limoges
- Piscine de Anglet-Centre Sportif El Hogar-Rue de Jouanetote-Anglet 64600
- Piscine de Saint-Yrieix-Sur-Charentes-189 rue des Mesniers-16170 Saint Yrieix-Sur-Charentes

LIEUX ET MODALITES D'ALTERNANCE

Le candidat propose des structures lors de son inscription en formation via la fiche « structure d'alternance » nécessaire à l'édition de la convention de mise en situation professionnelle, néanmoins ce choix sera validé conjointement entre le directeur de l'ERFAN et le candidat à partir du positionnement.

Si le candidat n'a pas trouvé de structure lors de son inscription, l'ERFAN s'engage à l'aider dans la recherche et la mise en relation avec une structure de son réseau. L'ERFAN privilégiera alors une ou des structures proches de son lieu de domiciliation.

LE TUTORAT

Lors des séquences en alternance, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un tuteur, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante.

Le tuteur des personnes en formation conduisant à l'une des formations à l'Assistant-moniteur doit être licencié à la FFN et remplir les obligations suivantes :

- être titulaire, au minimum, d'une certification professionnelle de niveau 4 dans le champ du métier visé par l'Assistant-moniteur et posséder une expérience confirmée depuis au moins un an à ce niveau d'encadrement ;
- et justifier de son honorabilité par la production du formulaire d'honorabilité lors de la prise de la licence fédérale ou par la production d'une carte professionnelle à jour ;

Ou

- être conseiller technique et sportif exerçant des missions auprès de la Fédération française de natation en qualité d'expert ;

Et conventionner avec l'ERFAN (au travers de la convention de mise en situation professionnelle). Dans un souci de charge pédagogique, l'ERFAN veillera à ce que le tuteur n'ait pas plus de 2 stagiaires.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

Les modalités de suivi de la formation sont diverses et dépendent de l'ERFAN néanmoins, on peut retrouver. L'utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN

Le suivi des présences à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel, en distanciel et par le tuteur lors des séquences en alternance.

Justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance le cas échéant.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un ou plusieurs entretiens personnalisés afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Résultats des évaluations formatives des compétences, des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation tant en centre qu'en alternance.

Grilles d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur

Grilles de certification de la Fédération française de natation

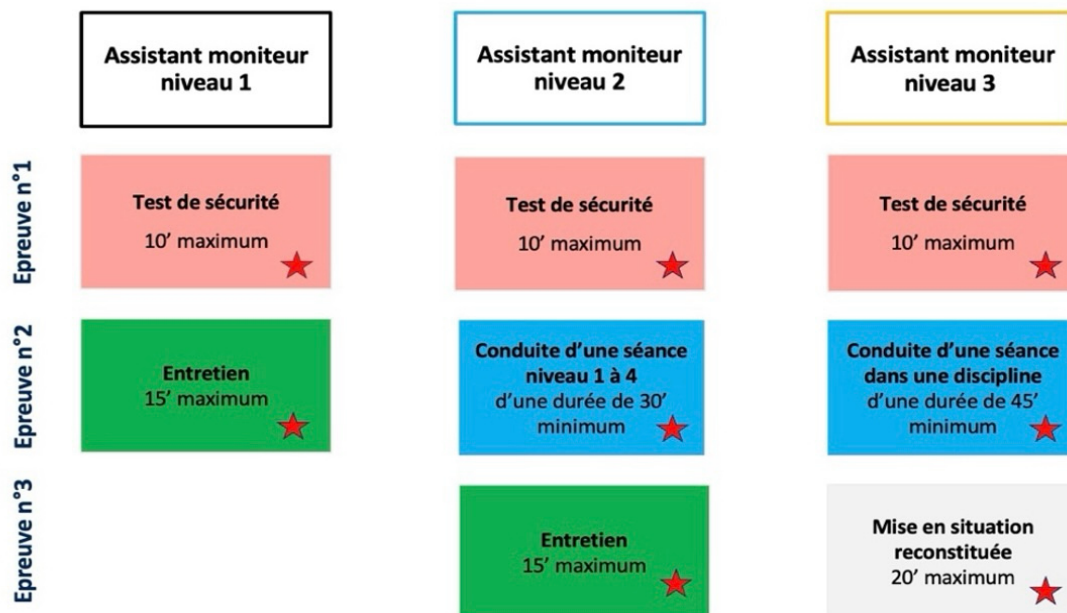
ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Le référentiel d'évaluation de chacun des niveaux de l'Assistant-moniteur est élaboré avec des épreuves caractéristiques des activités du titulaire du niveau de l'Assistant-moniteur concerné.

En cas d'échec à l'une des certifications, une épreuve de rattrapage sera organisée. Ces épreuves de rattrapage seront identiques aux épreuves initiales. La validation de l'ensemble des épreuves est nécessaire pour l'obtention de la certification.

La certification globale du niveau d'Assistant-moniteur a lieu lors d'un jury de certification national.

Les stagiaires seront informés en amont des protocoles et modalités de certification (déroulement des épreuves, etc.).



- ★ = En structure
- ★ = en centre

En synthèse: répartition des typologies d'épreuves

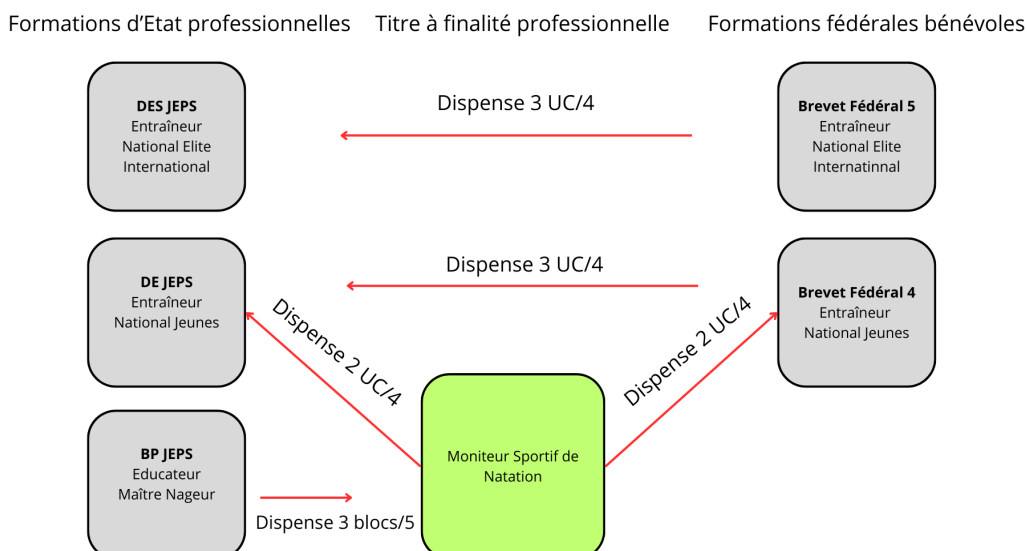
ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

EQUIVALENCES

Pour le moment, les équivalences et les dispenses sont en cours d'étude par la Fédération française de natation.

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

Les principales passerelles



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lorsqu'un candidat à l'entrée en formation est en situation de handicap et nécessite que l'on prévoise un ou des aménagements, il doit faire une demande auprès du référent handicap de la Fédération française de natation, **au plus tard 2 mois avant l'inscription aux exigences préalables à l'entrée en formation ou en formation.**

Cette demande se fait via le dossier de « demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap, à une formation de la Fédération française de natation » à se procurer **auprès de l'Organisme de formation partenaire ou sur le site internet de la Fédération française de natation.**

Cette décision est prise après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, sur la nécessité d'aménager, le cas échéant :

- les tests d'exigences préalables ;
- la formation, ou les épreuves certificatives ;
- ou l'épreuve dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- la décision est communiquée à l'organisme de formation concerné qui doit mettre en place ces aménagements.

La Fédération française de natation **examine la compatibilité du handicap** justifiant les aménagements mentionnés **avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme**, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Frais de gestion 30€			
Parcours	Taux Horaires	Heures	Tarif
Assistant Moniteur Niveau 1	10€	12,00 heures	120€
Assistant Moniteur Niveau 2	10€	20,00 heures	200€
Assistant Moniteur Niveau 3	10€	10,00 heures	100€

Il est possible d'échelonner le coût de la formation sur la totalité de la durée du parcours de formation (sans surcoût)

Les autres frais (déplacements, dîners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO ou autre financeur).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un **devis personnalisé** en contactant directement l'ERFAN par :

- Madame PICHAUT Aurélie : comptabilite@ffnatationlna.fr

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

CONTACTS

- Adresse ERFAN Nouvelle-Aquitaine : **2 Avenue de l'Université 33400 Talence**
- Service comptabilité : **Aurélié PICHAUT** comptabilite@ffnatationlna.fr
- Directrice ERFAN : **Guilhaine LAURENCIER-SEBILLOTTE** : agent.limoges@ffnatationlna.fr
- Site internet : <https://www.erfanlna.fr>

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

- Référent administratif : **Guilhaine LAURENCIER-SEBILLOTTE** : agent.limoges@ffnatationlna.fr
- Référent Comptabilité : **Aurélié PICHAUT** : poitiers@ffnatationlna.fr
- Référent pédagogique : **Guilhaine LAURENCIER-SEBILLOTTE** : agent.limoges@ffnatationlna.fr
- Référent formation : **Guilhaine LAURENCIER-SEBILLOTTE** : agent.limoges@ffnatationlna.fr
- Référent Handicap : **Guilhaine LAURENCIER-SEBILLOTTE** : agent.limoges@ffnatationlna.fr
- Référent COVID : **Pierre LEGROS** : secretaire@ffnatationlna.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Assistant Moniteur

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite	Non Présentés	Taux d'abandon	Taux d'échec	Taux de satisfaction
24-25	Première session de formation					



ERFAN
ÉCOLE RÉGIONALE DE FORMATION
DES ACTIVITÉS DE LA NATATION

